



Paris, le 8 novembre 2024

THE IMPACT OF THE WAR IN UKRAINE ON THE EUROPEAN DEFENCE MARKET (IRIS)

VS

EUROPE'S DEFENCE PROCUREMENT SINCE 2022: A REASSESSMENT (IISS)

En amont du Prague Defence Summit du 10 novembre, l'IISS a publié un dossier annonçant un « *reassessment* » des chiffres que l'IRIS avait publié en septembre 2023 sur le marché européen des équipements de défense depuis le début de la guerre en Ukraine. En fait de « *reassessment* », les différences s'expliquent par le fait que le périmètre utilisé pour mesurer ce marché est différent, et ce parce que l'objet même de ces rapports n'est pas le même.

L'objet du rapport de l'IRIS était d'évaluer l'impact de la guerre en Ukraine sur le marché de défense européen, mais aussi de comprendre si ce marché européen des équipements de défense que l'UE veut mettre en place évoluait au profit de la BITDE ou non.

De ce fait, et c'est la première différence entre la note de l'IRIS et le papier de l'IISS, **le rapport de l'IRIS prend comme périmètre les États membres de l'Union européenne et non les pays européens de l'OTAN, comme le fait le rapport de l'IISS.** L'IISS prend donc en compte également le Royaume-Uni et la Norvège, ce que ne fait pas le rapport de l'IRIS. L'objectif de l'IRIS, rappelons-le, était de déterminer si la guerre en Ukraine avait un impact sur le marché européen des équipements de défense, marché pour lequel les instruments de politique industrielle de l'Union européenne ont également un impact.

La deuxième différence vient du fait que **n'ont été pris en compte dans le rapport de l'IRIS que les transferts d'armement entre les pays de l'Union européenne et non les acquisitions des États auprès de leur industrie nationale de défense** (France/France Allemagne/Allemagne, etc.). Ce choix se justifie pour deux raisons :

- Il est nécessaire de comprendre si les États de l'Union européenne qui n'ont pas ou peu d'industrie de défense achètent ou non du matériel européen afin de déterminer l'état de la construction du marché européen de défense et du développement de la BITDE ;
- Cela permet de mesurer l'état de la coopération européenne en matière d'armement ou les achats croisés entre pays membres de l'Union européenne.

Or, force est de constater **qu'avec 78% des équipements achetés en dehors de l'Union européenne, les pays qui ont peu ou pas d'industrie de défense achètent aujourd'hui**

l'essentiel de leurs équipements militaires en dehors de l'Union européenne et que la coopération européenne en matière d'armement est atone. Nous sommes donc très loin de développer une autonomie stratégique en matière d'armement ce qui a un impact négatif sur la BITDE, mais aussi sur la capacité des États membres de l'Union européenne à assurer leur sécurité, critique qui est régulièrement faite aux États membres de l'Union européenne au sein de l'OTAN.

En conclusion, il n'y a donc pas deux analyses contradictoires de l'IRIS et de l'IISS, et les chiffres fournis par l'IRIS ne sont pas erronés, comme le laissait entendre le rapport de l'IISS. **Les périmètres de mesures sont différents, car les deux analyses ont des objectifs différents.** L'IRIS a pour ambition de publier prochainement une édition actualisée de la note « *The impact of the war in Ukraine on the European defence market* » qui comprendra cette fois-ci les deux volets :

- l'un prenant en compte les acquisitions des États à leur BITD nationale ;
- l'autre ne prenant pas en compte ces acquisitions.

Les données donneront lieu à deux analyses spécifiques à chacun des périmètres de référence. En revanche, le périmètre restera limité aux États membres de l'Union européenne, car un des objectifs de ce rapport est bien de mesurer l'impact de la politique industrielle de défense de l'Union européenne sur la BITD européenne, ce que ne permet pas le périmètre utilisé par l'IISS.

NOTE DE L'IRIS : The Impact of the War in Ukraine on the European Defence Market (par Jean-Pierre Maulny, directeur adjoint de l'IRIS)

NOTE DE L'IISS : Europe's Defence Procurement since 2022: a Reassessment (par Ben Schreer, directeur exécutif, IISS)

L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale. L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.